

# GUIDE CLIENT DU PARTENARIAT HISCOX

Hiscox a mis en place un partenariat avec International SOS afin que les clients, qui sont à la fois titulaires d'une police Hiscox et d'un contrat International SOS puissent bénéficier pleinement des services des deux parties de manière complémentaire et intégrées.

## SOLUTIONS D'ASSISTANCE SÉCURITÉ POUR LES MEMBRES INTERNATIONAL SOS

### QUELS BÉNÉFICES ?



Réduction significative du temps de réponse grâce à un alignement opérationnel sans faille de l'assistance de santé et de sécurité d'**International SOS**.



Les clients **International SOS** bénéficiant de l'extension de garantie Rapatriement Politique d'urgence dans le cadre de la police « Special Risks » peuvent être sûrs que les recommandations d'évacuation et l'assistance fournies par International SOS sont pris en charge.



**Hiscox** assure les frais d'assistance lorsque celle-ci est effectuée par l'un des prestataires agréés d'International SOS en cas de menace sécurité imminent des clients **International SOS**.



**Hiscox** remboursera jusqu'à 20 % de la prime d'assurance le coût des nouveaux services d'**International SOS**.



Des procédures opérationnelles et de facturation directe selon notre accord mondial de refacturation directe entre **International SOS** et **Hiscox** permettent au client de se concentrer sur la crise en cours.



## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

**International SOS sait-il si j'ai une assurance Hiscox Special Risks ?**

**NON**

**International SOS** ne sait pas si vous êtes titulaire d'une police **Hiscox** à moins que le partenariat entre les deux entités soit accepté par le client. Lorsque le partenariat est accepté, **International SOS** reçoit un numéro de police et une confirmation de la mise en place d'une assurance « assistance sécurité » et « évacuation politique ».

**Les avantages énumérés sont-ils gratuits ?**

**OUI**

Les adhérents **International SOS** bénéficient de ces avantages sans coûts additionnels.

**Ces avantages sont-ils exclusifs aux titulaires de polices Hiscox ?**

**OUI**

Les avantages liés à la sécurité des déplacements sont une caractéristique exclusive de la relation stratégique entre **Hiscox** et **International SOS**.

**Et si j'ai d'autres questions ?**

Contactez votre courtier ou, si vous n'avez pas de courtier qui vous aide pour la couverture des risques spéciaux, un souscripteur d'**Hiscox** peut communiquer avec vous pour répondre à vos questions.

**Que dois-je faire pour profiter de ces avantages ?**

Retournez ce document à votre courtier d'assurance et indiquez que vous acceptez les avantages du partenariat. **Hiscox** émettra les documents appropriés et informera ensuite **International SOS** que vous avez accepté les avantages du partenariat. **International SOS** mettra alors à jour votre procédure opérationnelle en conséquence. Si vous n'avez pas de police d'assurance risques spéciaux et que vous souhaitez en savoir plus, **Hiscox** peut faciliter le processus avec vous et/ou votre courtier.

**Hiscox fournira à International SOS votre numéro de police et indiquera si vous avez une couverture pour le Rapatriement Politique d'urgence. Hiscox ne fournit aucune autre information sur la police.**